

**MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES**

**MODIFICATION MARCHÉ PUBLIC – Article 139 du CMP du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

**AVENANT N°2018013001**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE DE MERVILLE**  
**57, Place de la Libération**  
**BP 49 – 59660 MERVILLE**  
**Tél : 03.28.48.20.22 Fax : 03.28.49.68.05**

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**API Restauration**  
**6, rue de la Pointe**  
**59133 SECLIN**  
**Tél : 03 20 62 92 00**  
**SIRET : 477 181 010 00729**

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

**Mission de gestion, de confection et de distribution des repas servis au restaurant scolaire municipal, centres de loisirs, personnel communal, multi-accueil et personnes âgées du CCAS.**

**Groupement de commande avec le CCAS par délibération du 26 Avril 2018.**

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 20 Juin 2018**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 1 renouvelable 3 fois par tacite reconduction.**

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

L'avenant concerne une modification sur les tarifs du centre social.

Montant maximum annuel : 40 000 € HT

## D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

### **PARTIE CENTRE SOCIAL STEPHANE HESSEL**

Précision sur les tarifs du centre social

Repas enfants ALSH : 2,03 € HT

Il est demandé de séparer les tarifs des enfants moins et plus de 6 ans

Enfants – de 6 ans : 1,93 € HT

Enfants + de 6 ans : 2,03 € HT

### **PARTIE COMMUNE**

Goûter + du 18 mois du multi-accueil. Il est demandé de passer d'un goûter à 3 composantes au lieu de 2 composantes.

Tarif initial : 0,36 € HT - Tarif à 3 composantes : 0,55 € HT

Suivant le détail quantitatif estimatif : 3800 goûter soit une augmentation de 722 €

Suivant le total du DQE – partie commune : 92 143 € - nouveau montant : 92 865 € soit une augmentation de 0,01 %

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

OUI

### **PARTIE CENTRE SOCIAL STEPHANE HESSEL**

Précision sur les tarifs du centre social

Repas enfants ALSH : 2,03 € HT

Il est demandé de séparer les tarifs des enfants moins et plus de 6 ans

Enfants – de 6 ans : 1,93 € HT

Enfants + de 6 ans : 2,03 € HT

### **PARTIE COMMUNE**

Goûter + du 18 mois du multi-accueil. Il est demandé de passer d'un goûter à 3 composantes au lieu de 2 composantes.

Tarif initial : 0,36 € HT - Tarif à 3 composantes : 0,55 € HT

Suivant le détail quantitatif estimatif : 3800 goûter soit une augmentation de 722 €

Suivant le total du DQE – partie commune : 92 143 € - nouveau montant : 92 865 € soit une augmentation de 0,01 %

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Merville ..... le 5/07/18

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*